

## FETE DES RETRAITES

Le repas des retraités est fixé au dimanche 9 Février 92. Les personnes âgées de plus de 60 ans au 1er Janvier 92 recevront une invitation personnelle. Celles qui seraient oubliées par erreur doivent se considérer comme invitées et le signaler à la Mairie.

Les retraités âgés de moins de 60 ans peuvent participer au repas contre une participation de 100 Frs ; s'inscrire avant le 4 Février 92 le mardi après-midi au Club de l'Amitié (salle des fêtes) ou au foyer logement avant le 4 Février.

Les personnes ayant des problèmes de transport doivent le signaler au Secrétariat de la Mairie.

## THEATRE

La troupe de théâtre "Les Joueurs de mots" peut encore accueillir des acteurs. Avis aux amateurs  
Contacter M. BOCQUET au 99.62.76.59

## COLLECTE POUR RESTOS DU COEUR

Un groupe de jeunes de l'Aumônerie de Vern organise une COLLECTE POUR LES RESTOS DU COEUR le Samedi 1er Février 92 devant le SUPER U de Vern sur Seiche.

Venez nombreux déposer vos dons :  
nourriture (conserves), argent...

PERMANENCE TOUTE LA JOURNEE

## VOYAGE A SCHWALBACH

L'association des Majorottes Vernaises est invitée à participer aux festivités du Carnaval à Schwalbach.

Départ de Vern à 20 h 30 le 26 Février 92 et retour avant 7 h 00 le 02 Mars 92.

Le nombre de place étant limité, les personnes intéressées doivent s'inscrire le plus tôt possible en téléphonant au : 99.62.73.36  
ou 99.62.75.92

Une réunion aura lieu le Vendredi 31 Janvier à 20 h 15 exceptionnellement Salle du Restaurant Municipal Le Chalotais, afin de fixer les modalités du voyage.

## JOURNEE PLANTATION-VALLEE DE LA SEICHE

Dans le cadre de son plan annuel de plantations d'arbres, la commune organise une matinée Plantation SAMEDI 1er FEVRIER 92 sur la zone de la Seiche.

Nous planterons en bordure du nouveau chemin de promenade qui longe la Seiche, des peupliers et des chênes pédonculés.

Accès par le passage souterrain et le chemin de la Seiche qui longe la nouvelle salle de sport.

Toute la population est invitée à soutenir la participation active des jeunes écoliers de VERN qui seront conseillés par nos jardiniers municipaux.

## ASSISTANTES MATERNELLES

Parents,

Vous qui recherchez une assistante maternelle agréée, sachez que l'association est à votre disposition pour vous communiquer les noms des personnes disponibles pour la garde de votre enfant.

Pourquoi une assistante maternelle agréée ?  
- Elle offre des garanties (contrat de travail)  
- Elle ne peut garder qu'un nombre limité d'enfants

- Elle est couverte par une assurance pour l'enfant accueilli.  
- Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée.

Pour chaque enfant âgé de moins de 6 ans confié à une assistante maternelle agréée, la caisse d'allocations familiales se charge de payer directement, pour les parents à l'URSSAF, les cotisations sociales dues sur le salaire de l'assistante maternelle.

- Déduction pour les impôts sur le revenu pour les parents qui confient leurs enfants à une assistante maternelle agréée.  
Pour tous renseignements, contacter  
Mme FONTAINE au 99.62.86.29

## CENTRE DE LOISIRS

Les parents qui souhaitent voir leurs enfants fréquenter le centre de loisirs durant les vacances de Février, sont invités à les inscrire avant le 12 Février 1992.

## ECHANGE

### VERN - TIIMAT (MALI)

L'association Vern Tiers-Monde organise une réunion d'information sur le Mali le :

MARDI 28 JANVIER à 20 h 30  
Salle familiale de la Chalotais

Des diapositives et un film seront présentés par des responsables de l'opération "Pain contre la Faim" et de "Rennes-Mopti", de retour du Mali.

Vern Tiers-Monde a déjà pris des contacts avec un village et souhaite le soutien actif des vernois pour une opération efficace.